Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec ...

PERMIS

1832177-0003-2

Loi sur la protection sanitaire des animaux (RLRQ, chapitre P-42)

PROPRIÉTAIRE OU GARDIEN DE 15 À 49 CHATS OU CHIENS

NOM ET ADRESSE DU DÉTENTEUR

BERGERIE DE JADE SENC 1140, 3E RANG SAINT-LUC-DE-VINCENNES, (Qc)

V- Venti Pierre Paradis

CE PERMIS PREND EFFET LE 2014-10-14 ET EXPIRE LE 2015-10-13

Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation